

Enfants : les oubliés du médicament

AGIR !

Pour les enfants, on manque de formulations de médicaments qui soient bien adaptées. De plus, les d'études d'efficacité et de tolérance sont très souvent insuffisantes. Un projet pour inciter les laboratoires pharmaceutiques à améliorer la situation est en discussion au Parlement européen. Signez la pétition pour soutenir ce projet !

Aujourd'hui, à travers le monde, des millions d'enfants vivent avec des maladies graves comme le sida. Si, pour ces maladies, il existe des médicaments destinés aux adultes, ces traitements sont rarement adaptés pour les plus petits. Les parents vivent alors un parcours du combattant pour faire avaler des cachets trop gros ou des sirop au goût détestable à leur rejeton.

Une situation à risque

Dans la plupart des cas, les médicaments n'ont pas fait l'objet d'études suffisantes chez l'enfant. Ils sont alors donnés à partir d'estimations approximatives de ce que devrait être le bon dosage. Autre problème de taille : l'absence d'études sérieuses ne permet pas de connaître les effets secondaires à moyen et à long terme de ces traitements chez les enfants.

Pourquoi cette situation ?

Les médicaments destinés aux enfants représentent un marché souvent trop petit pour être rentable pour l'industrie, ou alors, comme pour le sida, le gros du marché est dans les pays en développement qui ne pourront pas acheter les produits. Aujourd'hui, seuls les Etats-Unis et le Japon ont mis en place des mesures incitatives, ou parfois contraignantes, pour que l'industrie pharmaceutique produise des formes adaptées aux enfants.

Et la France, et l'Europe ?

Enfin, la situation bouge. A l'initiative de la France, un projet de règlement européen est à l'étude à Bruxelles, au Parlement. Ce projet, calqué en partie sur le modèle américain, devrait offrir aux industriels qui investiront sur ce marché peu ou pas rentable des incitations (allègements fiscaux, prolongation de la période de protection et d'exclusivité accordée lors du dépôt d'un nouveau brevet, etc.). En contrepartie, les laboratoires auront l'obligation de fournir des données d'études chez l'enfant lorsqu'ils demanderont une autorisation de commercialisation d'un médicament chez l'adulte. Ce projet européen pourrait être adopté en 2001.

Faisons entendre notre voix !

AIDES, ainsi que d'autres associations, ont lancé une pétition pour les parlementaires européens, afin de souligner l'importance que revêt l'adoption rapide de ce texte pour les enfants malades. Vous pouvez, vous aussi, signer cette pétition et nous la retourner afin que nous puissions la transmettre au Parlement européen.

Nous avons besoin de vous pour agir, pour les enfants, et, au final, dans l'intérêt de tous.

J. S.

Signez la pétition !

A l'attention de Monsieur David Byrne,
Président de la commission Santé au
Parlement européen.

Monsieur le Président,
Pour des raisons économiques, l'industrie pharmaceutique s'intéresse peu aux médicaments pédiatriques. Dans le domaine du sida, notamment, la plupart des médicaments ne sont pas adaptés à l'enfant, tant dans leur forme galénique que dans les modalités de prise. De même, il n'existe aucun essai clinique pour les enfants en échappement thérapeutique.

Je souhaite donc appuyer très fortement le mémorandum de la France, visant à inciter l'industrie pharmaceutique européenne à développer des médicaments spécifiques pour les enfants.

Je vous remercie par avance de votre action pour que des réglementations soient très vite adoptées par les ministres de la Santé des Etats membres et soient appliquées par les laboratoires pharmaceutiques en Europe.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'expression de mes sentiments respectueux.

(votre signature)

Merci de renvoyer cette pétition à AIDES,
Pétition, Tour Essor, 14, rue Scandicci, 93508
Pantin Cedex. Nous remettrons toutes les
pétitions au Parlement européen.

